

LE JOUR, 1950
11 JUIN 1950

PROPOS DOMINICAUX : AUTOUR D'UN ERMITAGE

Autour d'un ermitage de la haute montagne où vécut un homme de Dieu, les merveilles se multiplient. Vers le lieu où l'esprit se manifeste les foules sont en marche. Une fois de plus le surnaturel s'est établi dans la nature. Tant et si bien qu'il devient naturel à son tour. Nous ne sommes pas de ceux qui s'en montrent étonnés.

Sans doute est-ce un privilège de voir éclater dans son pays la présence de la sainteté et sa puissance. Sans doute est-ce un bonheur de sentir si près de soi l'éternité qui échappe à nos yeux.

Mais les canonisations sont courantes à Rome. Toutes supposent des miracles. Et la voix du peuple, au cours des âges, a, par le consentement unanime, fréquemment consacré la sainteté et sa gloire.

Parmi les hommes, à côté de ceux dont le destin spirituel est médiocre et qui sont la foule, il y en a beaucoup qui portent en eux la lumière. Il y en a qui, pour avoir renoncé à tout, pour avoir triomphé de tout, ont trouvé la suprême grandeur, et qui, au delà de la mort, se montrent plus actifs, plus passionnés que tant de vivants oublieux qui cherchent leur âme parmi les objets perdus ou qui l'ont laissée dans des décombres.

La science n'a pas aboli la conscience. Grâce au ciel, avec l'intelligence, il y a encore assez de forces intuitives en chacun pour trouver en tout la marque de l'éternel. Le cœur de l'homme est un des lieux d'élection du divin. L'infiniment grand et l'infiniment petit, devenus moins inaccessibles, illustrent la souveraine sagesse. **Mais il est doux quand même de voir après l'acte de foi, le prodige qu'accomplit la foi, le redressement éblouissant d'un corps d'infirme, la guérison foudroyante de ce qui était incurable.**

Pour disposer de ce pouvoir, il faut s'être approché du cœur de Dieu, s'être établi dans son intimité, avoir mérité une délégation aussi royale de sa puissance. C'est la loi naturelle qui le veut ainsi.

Le droit de grâce que se reconnaît le pouvoir temporel est-il autre chose que le pâle reflet de la plénitude de droit de grâce que la divinité suppose et dont le miracle est une manifestation rayonnante ?

“Quel est le plus facile, dit le Seigneur, de dire à un paralytique : lève-toi et marche, ou de lui dire : tes péchés te sont remis ?

Telle est la loi que ce siècle rejette parce que se sont multipliés les aveugles conducteurs d'aveugles. Mais admirons la splendeur de l'événement que nous vivons.

L'interminable procession de ceux qui souffrent. La voilà sur un sentier de montagne, escaladant le rocher, comme on tente d'atteindre les neiges immarcescibles.

Il n'y a que la foi qui sauve. Que signifierait toute la vie si l'amour n'avait pas triomphé de la mort ?